

Dieu d'amour et de bonté, tu as suscité Claude-Toussaint et Marguerite-Marie de la Garaye pour être des époux charitables au service des pauvres, leurs frères, et pour nous donner par eux un modèle de dévouement à nos semblables. Par leur intercession, accorde-nous cette grâce [nommer la grâce désirée] et donne-nous la joie de voir un jour l'Église reconnaître leurs vertus par la béatification. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

AMEN



**SOUTENEZ LA CAUSE
ET PARLEZ-EN
AUTOUR DE VOUS !**



**Onglet "Donner au denier" >
"Mouvements d'Église et associations"**

Si vous souhaitez donner votre témoignage sur une grâce reçue après une prière adressée aux époux La Garaye, écrivez à :

**Postulation La Garaye
81 rue Mathurin Méheut
CS 44224
22042 Saint-Brieuc cedex 2**

ou par mail sur :

postulation.lagaraye@diocese22.fr

**CAUSE EN
BÉATIFICATION
DES ÉPOUX LA GARAYE**

**OUVERTURE
OFFICIELLE**

**22 SEPTEMBRE 2024, 17H30
ÉGLISE ST-MALO DE DINAN**



**ÉGLISE
CATHOLIQUE
EN CÔTES D'ARMOR**

SOUSCRIPTION

dans le cadre de la cause de
béatification des Époux La Garaye

Je fais un don de : €

Par chèque à l'ordre de :
« A.D Saint Briec et Tréguier »

En ligne :

saintbriec-treguier.catholique.fr/donner
(onglet "Donner au denier" > "Mouvements
d'Église et associations")

Je souhaite un reçu fiscal

(don déductible à hauteur de 66% des impôts sur le
revenu dans la limite de 20% du revenu imposable)

De la part de : Monsieur
 Madame

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

E-mail :

A renvoyer à : Maison Saint-Yves -
CS 44224, 22042 Saint-Briec cedex 2

*Conformément à la loi du 06/01/1978 relative à
l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous
conservez le droit d'accès et de rectification sur
notre fichier. L'Association Diocésaine s'engage à
ne pas céder à des fins commerciales toute
information vous concernant.*

QUI ÉTAIENT LES ÉPOUX LA GARAYE ?

Claude et Marguerite de la Garaye, naquirent respectivement en 1675 et 1681. Mariés en 1701, ils menèrent la vie des nobles de leur époque avant de renoncer à leurs biens et à leurs privilèges afin de se consacrer corps et âme au service des malades dans leur château dans la région de Dinan. Les écuries furent transformées en hôpital pour accueillir, nourrir et soigner les plus démunis. Il compta d'abord 20 lits, puis 40, puis 60. Les époux vendirent leur vaisselle, leurs chevaux et leurs chiens pour financer leur œuvre, les domestiques qui les suivirent furent mis au service des malades.

Ils se formèrent à la médecine, à la chirurgie et à la chimie à Paris. Le roi Louis XV encouragea Claude dans ses recherches en lui achetant la méthode pour extraire les « *sels essentiels* » des plantes médicinales. Marguerite apprit à panser les plaies et se spécialisa dans les maladies des yeux. L'hôpital de la Garaye acquit une grande renommée. Quatre chirurgiens furent employés pour aider les fondateurs et une dizaine de médecins vinrent s'y former chaque année, ainsi que les Sœurs du Petit Bon Espoir chargées de soigner à domicile les malades de Taden. Une annexe à l'hôpital de Dinan y fut créée en 1733 pour accueillir 24 lits dédiés aux malades incurables. Claude de la Garaye développa des activités économiques (salines de Saint-Suliac, cultures et plantations) afin de procurer du travail aux pauvres.

Après avoir donné 45 ans de sa vie et une partie de sa fortune aux malades, Claude de la Garaye s'éteignit le 2 juillet 1755, dans sa 80ème année. Sa femme le rejoignit le 20 juin 1757. Lors de sa visite à Sainte-Anne-d'Auray, en 1996, le pape Jean-Paul II souligna leur action : « *Vous gardez ainsi le souvenir exemplaire des époux charitables que furent Claude et Marguerite de La Garaye.* »

LES VERTUS DES ÉPOUX LA GARAYE



LA FOI

A la manière de saint Vincent-de-Paul, les époux La Garaye ont voulu servir Dieu en ses pauvres, ils voyaient dans les pauvres leurs frères en Jésus-Christ.



LA CHARITÉ

La charité a fait l'objet d'une pratique continue jusqu'à l'héroïsme de la part des époux La Garaye à partir de leur conversion. Très concrète, elle va de la rencontre personnelle avec les plus démunis jusqu'à l'action d'ordre social.



LA SAGESSE

Claude était marqué par une radicalité de vie. Son épouse a fait preuve de sagesse et l'a aidé à tempérer sa générosité pour l'exercer de manière plus juste et plus durable.



LA JUSTICE

Claude de la Garaye a indemnisé ceux qui auraient subi des dommages de son fait sans enquête sur leur bonne foi.